

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 24 FEVRIER 2023

L'An deux mil vingt-trois, le vingt-quatre février à 17h30 heures, le Conseil Municipal, proclamé par le bureau électoral à la suite du scrutin du 15 mars 2020 s'est réuni dans la salle du conseil municipal de La Ferrière Le Haut Bréda sur la convocation qui lui a été adressée par le maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 11

Votants : 12

Absent(s) : 3

Date d'affichage : 17/02/2023

Date de convocation : 17/02/2023

Présents : COHARD Alexandra, FOURNIER Alain, Marie-Alice GUIDETTI, HARY Valentine, GALLO Serge, JOYEUX Eric, JUTTEN Christian, LEVET Jean-Michel, OBRELSKA Thierry, SEUX Jean-Louis THILLY Sandrine.

Absents : BUKIET Anne, RAFFA Fabrice, REYMOND Christian (pouvoir à Sandrine THILLY)

Secrétaire de séance : Valentine HARY

DELIBERATION n°2023.02.01

Secours exceptionnel en argent

Madame le maire rappelle qu'un incendie a détruit une maison qui était occupée par Madame Eugénie HASTEY, Monsieur Damien BALANDREAU et leurs enfants au Charvin à Pinsot.

Le Maire propose d'allouer un secours en argent à cette famille pour les aider à surmonter financièrement cette épreuve.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide

- **d'allouer la somme de 5000 euros pour aider Madame Eugénie HASTEY, Monsieur Damien BALANDREAU et leurs enfants suite à l'incendie de la maison qu'ils occupaient.**

Les membres présents votent à l'unanimité le versement de cette aide.

DELIBERATION n°2023.02.02

Nomination d'un suppléant au Comité de Stations

Le Maire indique au conseil municipal qu'il est nécessaire de désigner un suppléant au Comité de Stations.

Le maire propose monsieur Jean-Michel LEVET.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **De désigner monsieur Jean-Michel LEVET comme suppléant au Comité de Stations**

Délibération adoptée à l'unanimité

DELIBERATION n°2023.02.03

Approbation du cahier de prescription de sécurité du camping « L'Envie d'Ailleurs »

Madame le maire informe le conseil municipal que suite à l'achat de l'ancien camping Neige et Nature à La Ferrière par monsieur Thomas LABROSSE, il convient d'actualiser les documents relatifs à ce bien, notamment en terme de sécurité et de mise en norme.

Le nouveau propriétaire, monsieur Thomas LABROSSE souhaite donc mettre à jour le cahier de prescriptions Sécurité, d'information d'alerte et d'évacuation de son camping : L'Envie d'Ailleurs 94 chemin de la Coharde La Ferrière 38580 LE HAUT-BREDA.

Après en avoir fait la lecture, madame le maire demande au conseil municipal l'approbation de ce document.

L'ensemble du conseil municipal approuve et valide ce cahier de prescriptions

Délibération adoptée à l'unanimité

Séance levée à 18 h 30